



Monsieur,

Je vous ai écrit de a Mons de Ferrier en commun l'etat
de notre escole, laquelle ne s'establit pas sans difficulte en
ses commencemens. Nous y avons en peu de nombre trop de de-
sordaines, & y en a qui s'emancipent. Ce le mal est qu'il semble
qu'on lui ait porté au mespris de leur Régent. Je m'y suis porté
ce matin pour leur faire une remontrance commune, & en parti-
culier en censurer quelques uns. J'espere que cela pourra servir
pour l'advenir. Vos Beffes n'est pas de ceux là. Nous venions de
dîner ensemble chez Monsieur de Haute-vire qui nous a retenus
au retour du convoi de feu Madam Mauberge. J'ay a vous
faire une priere de la part de Mons. de Ferrier. L'estat auquel
il essemble deplair. Neantmoins, comme l'esperance est ce qui meurt
le dernier en nous, il se promet du soulagement par un croyage en
France, duquel j'en peux croire qu'il soit capable. Mais orme lez
qu'il faut tout accorder aux malades qui sont en cet estat. Il vous
supplie par moy d'obtenir permission de Son Altesse qu'il puisse
demander un passeport a l'ennemi, & apres l'avoir obtenu, conge
de son Altesse pour faire son croyage a Paris, ou il espre trouver
des Medecins qui cognoient lez meillors remedes & les remedes
convenables. Si cette concession ne le guerist, au moins luy donnera
elle autant de contentement d'esprit. S'il va, je ne croi pas qu'il
en retourne. Mais peut estre n'y pourra il aller du tout. En tout
cas, pour luy faire croire que je luy ai rendue ce devoir envers vous

Hug. 37.

je vous prie me faire leavoir ce que vous y aurez fait,
ou que vous en espriz. Nous sommes iij sur les attentes
de resolutions de paix & de guerre, ou ce que nous devons
& pouvons contribuer seront nos prires pour la bénédiction de Dieu
sur les conclusions qui seront prises pour ou contre. Sur
tout qu'il lui plaise conserver le chef, le fortifier en
meilleure sante, & bénir jusqu'au bout sa conduite pour
le bien de cet état, de l'Eglise & de sa maison. Je lui
Demande aussi avertissement de ses bénédictons sur vous
& le rocher & suis

Mon sieur,

ostre tres humble & tena
sieur Andre Rivet.

De Breda le 27 Fevrier 1697.



A Monsieur,

Monsieur de Guylieheim, Conseiller
en Secretarie d'Etat de Son
Alteze.

A La Haye.